

Chef d'équipe d'exploitation et de maintenance en installations automatisées

Blocs de compétences

Les compétences sont évaluées, par bloc, au travers d'un livret professionnel descriptif de l'expérience, d'un entretien de certification avec les membres du jury et/ou de mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées.

Bloc 1	Superviser la mise en œuvre des systèmes d'armes et des installations automatisées <ul style="list-style-type: none">Conseil et conduite des systèmes d'armes et des installations automatisées associées
Bloc 2	Garantir la capacité opérationnelle des matériels et suivi logistique <ul style="list-style-type: none">Garantir la capacité opérationnelle des systèmes d'armes et des installations automatiséesRestaurer la capacité opérationnelle des systèmes d'armes et des installations automatisées
Bloc 3	Superviser la gestion des stocks d'armement de munitions <ul style="list-style-type: none">Garantir l'approvisionnement, le stockage, la conservation et la comptabilité des munitions et artifices
Bloc 4	Assurer la prévention des risques liés aux armes et munitions <ul style="list-style-type: none">Prévenir les risques d'accident et d'explosion liés aux systèmes d'armes et au stockage des munitionsIntervenir lors de sinistres impliquant les locaux de stockage des systèmes d'armes et des munitions

Bloc n°1 : Superviser la mise en œuvre des systèmes d'armes et des installations automatisées

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION Le candidat :
<p>Conseil et conduite des systèmes d'armes et des installations automatisées associées</p> <p><i>Le commandement ne donne pas l'ordre de l'utilisation des systèmes d'armes sans avoir requis au préalable l'avis du chef d'équipe d'exploitation et de maintenance en installations automatisées. C'est pourquoi les fonctions de conseil et de mise en œuvre sont inséparables.</i></p>	<p><i>Assurer une fonction de conseil tactique auprès du commandement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseiller le commandement sur l'exploitation des systèmes d'armes et des installations automatisées associées : état de fonctionnement, les solutions possibles en cas de dysfonctionnement, l'intervention prévue, le temps d'indisponibilité des systèmes, les incidences sur la mission en cours, les interventions à effectuer, la mise en œuvre d'une solution permettant au système d'être employé en sous-régime et/ou de fonctionner en mode dégradé. - Conseiller la hiérarchie à partir des évolutions, parfois rapides, de l'environnement (veille nautique) et sur leur impact sur la réalisation de la mission. - Superviser les équipes chargées de l'identification (à vue ou à l'aide de systèmes automatisés) de tout incident ou évolution de l'environnement (homme à la mer, aéronef, sous-marin, navire, civil et militaire) 	<p>Exposer lors des briefings les prévisions d'emploi et les impacts de la mise en œuvre des armes sur la mission prévue.</p> <p>Proposer des solutions d'emploi des systèmes d'armes et des installations automatisées associées, intégrant leurs modes et conditions d'emploi, les seuils de mise en œuvre et le niveau de sécurité des moyens à engager, solutions permettant d'assurer la disponibilité des équipements, même en sous-régime, et ainsi garantir la continuité du service et de la mission.</p> <p>Détecter et identifier les bâtiments non identifiables et/ou non détectés par radar.</p>	<p>Evaluations écrites, orales ou pratiques (sur plateforme de simulation et d'entraînement, en tant que chef de veille nautique) portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'identification des différents bâtiments et aéronefs croisant dans l'environnement ; - la conception et la présentation d'un briefing ; - la proposition des solutions auprès de l'autorité appropriée. 	<p>Qualité et précision de l'identification</p> <p>Pertinence de l'analyse de la situation</p> <p>Bonne prise en compte des critères d'environnement (distance, état de la mer et des vents, localisation et situation géographique, etc) et leur incidence sur la mission en cours et l'emploi éventuel des systèmes d'armes et des installations automatisées</p> <p>Qualité de l'argumentation et pertinence des critères retenus pour proposer une solution</p> <p>Cohérence du schéma tactique proposé et de la solution envisagée</p> <p>Qualité du compte rendu effectué.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Conseil et conduite des systèmes d'armes et des installations automatisées associées</p> <p>(SUITE)</p> <p><i>Le chef d'équipe d'exploitation et de maintenance en installations automatisées supervise les opérations préparatoires permettant la mise en œuvre des systèmes d'armes et des installations automatisées.</i></p>	<p>Contrôler les opérations préparatoires « avant tirs » permettant la mise en œuvre des systèmes d'armes et des installations automatisées dans le respect des normes de sécurité.</p> <p>Conduire et suivre les opérations de manutention et d'approvisionnement des systèmes d'armes et des installations automatisées</p> <p>Conduire les interventions nécessaires en cas de dysfonctionnement</p>	<p>Assurer la préparation mécanique des systèmes d'armes et des installations automatisées (transport et disposition des armes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en veillant au respect des règles et consignes afin de garantir le transport des armes et munitions en toute sécurité et prévenir tout danger de rayonnement électromagnétique - en surveillant les paramètres (pression hydraulique, position de la munition dans l'arme) du système d'armes et de ses installations automatisées afin de garantir leur bon fonctionnement. - en conduisant les opérations de mise à l'eau de l'installation automatisée de repérage (sonar embarqué), de mise en place des torpilles en toute sécurité pour les équipages et les matériels, dans le respect du règlement particulier de manœuvre (RPM, guide d'utilisation des armes) - en contrôlant les paramètres de l'immersion du sonar embarqué lors de sa mise à l'eau afin d'éviter tout dysfonctionnement du système automatisé et tout incident dans son environnement sous-marin. <p>En cas de dysfonctionnement des matériels, transmettre les informations réglementaires et appliquer rigoureusement les consignes de sauvegarde des navires et sous-marins croisant dans l'environnement du navire.</p> <p>Intervenir en cas d'anomalie, effectuer les mesures, réglages et opérations d'urgence nécessaire à la poursuite de l'opération.</p>	<p>Evaluations pratiques (sur plateforme de simulation et d'entraînement), en tant que chef de défense à vue, portant sur la conduite de la mise en œuvre simultanée de différents systèmes d'armes à courte et moyenne portée</p> <p>ET</p> <p>Sur la plate-forme de simulation (tourelle 100mm) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - effectuer les opérations élémentaires prévues pour mise en œuvre des systèmes d'armes ; - diagnostiquer une panne subite ; - vérifier et reprendre les paramètres de réglage de la tourelle afin de la mettre en état et permettre le tir. 	<p>Préparation réglementaire et rigoureuse des différents systèmes d'armes, en toute sécurité</p> <p>Justesse des mesures effectuées et des tests de bon fonctionnement</p> <p>Respect strict et rigoureux du RPM et des procédures techniques et de sécurité lors des opérations de manutention et d'approvisionnement des systèmes d'armes et des installations automatisées.</p> <p>Temps de réaction devant une panne imprévue</p> <p>Opportunité et pertinence de l'intervention sur le système d'armes</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Conseil et conduite des systèmes d'armes et des installations automatisées associées</p> <p>(SUITE)</p> <p><i>Le chef d'équipe d'exploitation et de maintenance en installations automatisées est placé sous les ordres directs du commandant de bord.</i></p> <p><i>Il opère depuis une console spécifique : il programme et suit la séquence de lancement des missiles.</i></p> <p><i>Il est également susceptible de recevoir délégation du commandement de bord pour commander, déclencher et conduire l'action des systèmes automatisés d'armes afin d'assurer la sécurité du navire.</i></p>	<p>Diriger la mise en œuvre des systèmes d'armes et des installations automatisées</p>	<p>Analyser la situation et les menaces, leur environnement et les conséquences éventuelles sur la mise en œuvre des systèmes d'armes et installations associées</p> <p>Evaluer et hiérarchiser ces menaces afin d'établir les priorités d'action</p> <p>Planifier les actions à mener en fonction de la situation et des moyens à engager</p> <p>Présenter ces options lors du briefing avant tir.</p> <p>Répartir les activités à réaliser par les subordonnés selon leur poste, leurs compétences et leurs habilitations</p> <p>Contrôler l'emploi et la délivrance des armes et des munitions, dans le strict respect des procédures et règlements particuliers de manœuvres et en tenant compte de toutes consignes données par le commandant du navire.</p> <p>Ordonner la mise en œuvre des systèmes d'armes en respectant strictement les procédures et règlements particuliers de manœuvres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en choisissant le système d'armes adapté à la situation, la menace rencontrée. - en délivrant les torpilles au chef d'équipe aéronautique dans le strict respect des règles de manutention et de sécurité en vigueur. - en armant les missiles et/ou mines, dans le strict respect des procédures, des règles de sécurité et de mise en œuvre. - en déclenchant le système d'armes et assurant les opérations de chasse des armes. <p>Evaluer, analyser et suivre l'évolution de la situation et les conséquences engendrées par le déclenchement du système d'armes.</p>	<p>Evaluations pratiques (sur plateforme de simulation et d'entraînement), en tant que chef de défense à vue, portant sur la conduite de la mise en œuvre simultanée de différents systèmes automatisés d'armes à courte et moyenne portée.</p>	<p>La doctrine de mise en œuvre des armes et le cadre de la légitime défense sont connus et clairement explicités</p> <p>Le rôle des différents acteurs et composants des chaînes opérationnelle et matérielle sont déclinés à bon escient et intégrés dans les actions conduites.</p> <p>L'architecture matérielle et fonctionnelle des installations est parfaitement respectée, l'emploi des moyens est réalisé en toute sécurité.</p> <p>Les dispositions préparatoires à la mise en œuvre des systèmes d'armes et des installations automatisées (tests avant tir, approvisionnement des munitions, etc.) sont maîtrisées.</p> <p>Le vocabulaire et les commandements réglementaires permettant la mise en œuvre des systèmes d'armes et des installations automatisées sont maîtrisés et employés à bon escient.</p> <p>L'analyse de la situation est pertinente</p> <p>Le briefing est complet et structuré</p> <p>Les spécificités des rôles et missions du chef de défense à vue sont maîtrisées.</p> <p>Les procédures et les règlements particuliers de manœuvre liés à l'emploi des armes et des munitions sont maîtrisés.</p> <p>Le choix des armes est pertinent, les tests sont conduits dans le cadre réglementaire.</p> <p>Les principes de conduite des armes et des matériels de manutention des munitions sont maîtrisés.</p> <p>Les consignes et les procédures relatives à la conduite à tenir en cas d'avarie ou de dysfonctionnement sont maîtrisées.</p> <p>L'opération est conduite et menée à bien avec rigueur et en toute sécurité.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Conseil et conduite des systèmes d'armes et des installations automatisées associées</p> <p>(SUITE)</p> <p><i>Le chef d'équipe d'exploitation et de maintenance en installations automatisées supervise la remise en condition des systèmes d'armes et installations automatisées après utilisation</i></p>	<p>Superviser les opérations matérielles, techniques et réglementaires à conduire après utilisation des systèmes d'armes et des installations automatisées.</p> <p>Contrôler les interventions de remise en condition opérationnelle des systèmes d'armes et des installations automatisées après leur utilisation</p>	<p>Contrôler la prise et le respect par son équipe des dispositions réglementaires prévues après l'emploi des systèmes d'armes et des installations automatisées et nécessaires à leur reconfiguration opérationnelle.</p> <p>Conduire les interventions adaptées en cas d'avarie des systèmes d'armes et des installations automatisées.</p>	<p>Evaluations pratiques (sur plateforme de simulation et d'entraînement), en tant que chef de défense à vue, portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la conduite de la mise en œuvre simultanée de différents systèmes d'armes à courte et moyenne portée ; - le contrôle de la remise en configuration opérationnelle des systèmes d'armes à l'issue de l'intervention. 	<p>Efficacité du dispositif de remise en condition de la tourelle ou de l'arme après le tir</p> <p>Qualité et précision des opérations réalisées, prévues par le plan de maintenance</p> <p>Précision et justesse des informations portées au cahier de maintenance du système d'armes</p>

Bloc n°2 : Garantir la capacité opérationnelle des matériels et suivi logistique

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Garantir la capacité opérationnelle des systèmes d'armes et des installations automatisées</p> <p><i>Pour assurer cette activité, le chef d'équipe d'exploitation et de maintenance en installations automatisées est autonome et assisté d'une équipe de techniciens et d'opérateurs d'exploitation et de maintenance</i></p>	<p>Organiser les opérations de maintenance préventive des systèmes d'armes et des installations automatisées en fonction des compétences, habilitations et des activités de son équipe</p> <p>Planifier et organiser l'activité maintenance : lors des interventions de maintenance, superviser les activités de l'équipe des systèmes.</p> <p>Former et accompagner ses subordonnés aux travaux de maintenance à l'occasion de chaque opération de maintenance</p>	<p>Organiser les opérations de maintenance préventive des systèmes d'armes et des installations automatisées en appliquant les préconisations techniques et en privilégiant la disponibilité des matériels.</p> <p>Définir des priorités vis-à-vis de la faisabilité des opérations de maintenance préventive.</p> <p>Répartir les activités en fonction des compétences et des habilitations de ses subordonnés</p> <p>Communiquer efficacement les consignes aux subordonnés</p>	<p>Evaluation orale portant sur l'organisation et la faisabilité d'une intervention de maintenance sur des systèmes d'armes et des installations automatisées.</p>	<p>Capacité à analyser rapidement et sans erreur une intervention de maintenance sur des systèmes d'armes et des installations automatisées</p> <p>Connaissances de l'emploi des systèmes d'armes et des installations automatisées, des qualifications et habilitations nécessaires</p> <p>Bonne prise en compte, avec sang-froid et rigueur, du problème rencontré et de son incidence sur la disponibilité et la capacité opérationnelle des systèmes d'armes et des installations automatisées</p> <p>Qualité et pertinence des mesures proposées pour éviter une interruption des opérations de maintenance</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Garantir la capacité opérationnelle des systèmes d'armes et des installations automatisées</p> <p>(SUITE)</p>	<p>Superviser et coordonner les interventions de maintenance préventive des systèmes d'armes et installations automatisées associées, dans le respect des textes réglementaires et des documentations techniques appropriées.</p>	<p>Superviser l'emploi en toute sécurité des appareils de mesure, de l'outillage spécifique et le respect des règles d'utilisation particulières.</p> <p>Superviser les travaux de maintenance sur des installations hydrauliques et pneumatiques, électriques et mécaniques en mouvement en veillant à l'application stricte des règles de S.S.T individuelles et collectives</p> <p>Contrôler le fonctionnement d'une installation après une opération de maintenance préventive.</p> <p>Exploiter les documentations techniques en français comme en anglais.</p>	<p>Sur une plateforme de simulation, et à partir de la documentation technique de référence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - superviser une opération de maintenance des systèmes d'armes et des installations automatisées incluant des mesures de performance destinées à anticiper sur le correctif. 	<p>Les textes réglementaires et les documentations techniques relatives aux opérations de maintenance préventive sont connus et rigoureusement appliqués</p> <p>Les dispositions préliminaires à une intervention présentant des risques professionnels liés à des matériels en mouvement, à l'utilisation de l'énergie hydraulique et pneumatique électriques et mécaniques sont connues et respectées.</p> <p>Les méthodes de travail sont conformes en termes de sécurité au regard de la politique sécurité et de santé au travail (S.S.T.).</p> <p>Les principes d'organisation du travail sont connus et maîtrisés.</p> <p>Temps de réaction lors de l'opération de maintenance</p> <p>Précision et justesse des mesures de performance et du contrôle de bon fonctionnement de l'installation</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Garantir la capacité opérationnelle des systèmes d'armes et des installations automatisées (SUITE)	<p>Contrôler le suivi logistique.</p> <p>Organiser l'approvisionnement des pièces et éléments nécessaires aux opérations de maintenance et au bon fonctionnement des systèmes d'armes et des installations automatisées</p>	<p>Contrôler l'approvisionnement des pièces et éléments de rechange et la remise des matériels nécessaires au bon fonctionnement des systèmes d'armes et des installations automatisées</p> <p>Contrôler l'état et la bonne utilisation des pièces et éléments de rechange et des matériels.</p> <p>Réparer ou faire réparer une pièce défectueuse</p> <p>Déclasser les pièces irréparables</p>	<p>Evaluation orale portant sur l'organisation et la logistique d'approvisionnement en matériel.</p>	<p>Gestion efficace et réglementaire d'une charge d'approvisionnement de pièces et éléments de rechange :</p> <ul style="list-style-type: none"> - établissement correct d'une liste de pièces et éléments de rechange présents et/ou manquants - répartition correcte et réglementaire des pièces <p>Pertinence de la réaction et de la réparation en interne ou de la solution technique alternative proposée</p> <p>Justesse de la décision de déclasser la pièce et de la sortir de la charge dans le respect des protocoles d'intervention</p>
	<p>Assurer la gestion de la documentation technique relative aux systèmes d'armes et des installations automatisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en rassemblant les moyens, outillage, documentation technique nécessaires à la mise en œuvre des opérations de maintenance préventive. - en contrôlant la mise à jour de la documentation d'accompagnement des matériels. 	<p>La documentation spécifique relative à la logistique et aux systèmes d'armes en usage est connue et exposée dans sa version en vigueur</p>		

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Restaurer la capacité opérationnelle des systèmes d'armes et des installations automatisées</p> <p><i>Le chef d'équipe d'exploitation et de maintenance en installations automatisées supervise la maintenance corrective des systèmes d'armes et installations automatisées, dans le respect des normes de sécurité et des documentations techniques</i></p>	<p>Superviser et coordonner les interventions de maintenance corrective des systèmes d'armes et des installations automatisées</p> <p>Coordonner les interventions de maintenance en liaison avec les services internes de l'institution et les partenaires extérieurs.</p>	<p>Contrôler que les opérations se réalisent en toute sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en vérifiant que les opérations de maintenance se réalisent selon les méthodologies de recherche de défaillance, les règles de protection et les mesures techniques relatives aux domaines de l'hydraulique, de la pneumatique et de l'électricité - en s'assurant de l'usage approprié et en toute sécurité des appareils de mesure et de l'outillage spécifique selon les règles d'utilisation particulières. <p>Coordonner les interventions de sous-traitants ou organismes militaires ou civils chargés de la maintenance corrective des systèmes d'armes et des installations automatisées.</p>	<p>Sur une plateforme de simulation, et à partir des documents techniques de référence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer une méthodologie de recherche de défaillance ou de panne sur un système d'armes automatisé en justifiant la cause et les conséquences ; - Restaurer la capacité opérationnelle du système d'armes automatisé. 	<p>Les techniques et les méthodes de réparation sont connues et appliquées en fonction des situations rencontrées</p> <p>Les appareils, outils et ensembles de maintenance sont utilisés à bon escient et en toute sécurité</p> <p>Les méthodes et principes d'organisation du travail adoptés lors des interventions sont conformes en termes de sécurité au regard de la politique sécurité et de santé au travail (S.S.T.).</p> <p>Les interventions respectent le plan de charge fixé.</p>
	<p>Diagnostiquer tout dysfonctionnement des systèmes d'armes et des installations automatisées</p> <p>Définir l'urgence et la faisabilité d'une opération de maintenance sur des systèmes d'armes et des installations automatisées</p> <p>Superviser le remplacement d'éléments défectueux sur le système d'armes et/ou l'installation automatisée.</p>	<p>Déterminer la cause d'un dysfonctionnement d'un système d'armes /d'une installation automatisée, en vérifiant visuellement l'état d'un composant pneumatique, électrique, hydraulique ou mécanique.</p> <p>Rechercher tout défaut d'isolement lié aux matériels en suivant la procédure adéquate et en exploitant les documentations techniques (français et anglais)</p> <p>Définir la gravité d'une panne (pneumatique, électrique, hydraulique, mécanique) et en déduire l'urgence, la faisabilité et les actions à conduire.</p>		

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Restaurer la capacité opérationnelle des systèmes d'armes et des installations automatisées</p> <p>(SUITE)</p>	<p>Superviser les travaux de maintenance sur des installations électriques et mécaniques en mouvement dans le strict respect des règles individuelles et collectives S.S.T.</p> <p>Proposer des solutions alternatives en cas de panne soudaine ou d'avarie majeure des systèmes d'armes et installations automatisées.</p> <p>Assurer la gestion de la documentation technique relative aux systèmes d'armes et installations automatisées.</p>	<p>Afin de contrôler le fonctionnement d'un système d'armes/ installation automatisée après une opération de maintenance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en réalisant les tests de bon fonctionnement - en interrompant puis rétablissant les liaisons mécaniques, électriques et la circulation des fluides d'un élément de rechange avec son environnement, à l'aide des documentations techniques (en français et en anglais). - en rétablissant les niveaux, en reprenant les paramètres, en effectuant les purges et les réglages nécessaires. - en analysant la capacité des équipements à fonctionner en sous régime / en conditions dégradées et leur fiabilité à court et moyen terme <p>En cas d'avarie majeure, évaluer l'opportunité et la faisabilité d'une reconfiguration opérationnelle d'urgence permettant l'emploi des systèmes d'armes et installations automatisées.</p> <p>En cas d'avarie majeure irréparable, présenter au commandement une solution alternative permettant d'assurer la disponibilité des systèmes d'armes et installations automatisées, même en sous-régime, et ainsi garantir la continuité du service et de la mission.</p> <p>Assurer la gestion de la documentation technique relative aux systèmes d'armes et installations automatisées</p> <ul style="list-style-type: none"> - en mettant à jour les documents de maintenance relatifs aux systèmes d'armes et installations automatisées ; - en prenant en compte les modifications techniques - en tenant à jour l'historique des interventions et des matériels et rédiger des comptes rendus d'intervention. 	<p>Sur une plateforme de simulation, et à partir des documents techniques de référence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer une méthodologie de recherche de défaillance ou de panne sur un système d'armes automatisé ; en exposer les causes, les incidences sur la mission, les solutions envisageables. - Restaurer la capacité opérationnelle du système/ de l'installation automatisée. 	<p>Pertinence de l'analyse de la situation</p> <p>Qualité et rigueur dans la mise en œuvre de la méthode de recherche de panne</p> <p>Qualité et rigueur dans la réparation de panne</p> <p>Prise en compte de la globalité d'un système d'armes, des facteurs temps et ressources disponibles pour réaliser l'intervention, des critères d'environnement (état des matériels, possibilité de soutien externe ou non, état de la mer et des vents, localisation et situation géographique, etc).</p> <p>Qualité de l'argumentation et les critères retenus pour proposer une solution</p> <p>La solution envisagée est pertinente, précise et réaliste</p> <p>Les documents de maintenance relatifs aux systèmes d'armes et installations automatisées sont renseignés et correctement mis à jour.</p>

Bloc n°3 : Superviser la gestion des stocks d'armement de munitions

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Garantir l'approvisionnement, le stockage, la conservation et la comptabilité des munitions et artifices.</p> <p><i>Le stockage des munitions nécessite le respect le plus strict des normes de sécurité. Le chef d'équipe d'exploitation et de maintenance en installations automatisées doit faire preuve en tout point d'une rigueur absolue.</i></p> <p><i>Le chef d'équipe d'exploitation et de maintenance en installations automatisées seconde le chef de service qui est responsable de l'approvisionnement, du stockage, de la conservation et de la comptabilité des munitions et artifices.</i></p>	<p>Approvisionner l'unité en munitions et artifices adaptés et appropriés aux systèmes d'armes et des installations automatisées, en se conformant strictement aux règles de transport et aux circulaires en vigueur.</p> <p>Effectuer l'inventaire quotidien des munitions afin d'établir chaque mouvement d'entrée/ sortie, des éléments présents ou manquants.</p> <p>Assurer l'interface entre les organismes pyrotechniques et des autorités</p> <p>Proposer le type de munitions adapté à l'opération envisagée</p> <p>Délivrer les munitions sur ordre du chef de service</p>	<p>Assurer le suivi des besoins en approvisionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en suivant la gestion des pièces et éléments de rechange et des commandes de matériels - en vérifiant l'allocation et la dotation en munitions afin de quantifier les demandes de complément. <p>Assurer la délivrance et la remise des munitions et artifices dans le respect des règles et procédures en vigueur</p> <p>Etablir les bons de commande de munitions et artifices.</p> <p>Superviser la réception, l'embarquement des munitions et artifices en fonction de leur compatibilité et de leur classe de stockage.</p> <p>Classer et archiver les documents administratifs relatifs aux mouvements des munitions et artifices.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garantir la sécurité des personnes et des matériels lors de tout mouvement de munitions et d'artifices en appliquant et faisant respecter strictement les règles individuelles et collectives de S.S.T et les procédures appropriées. 	<p>Evaluation pratique portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le stockage et la conservation des munitions ; - l'analyse d'un inventaire ; - la présentation d'un bon de commande de munitions. 	<p>Les organismes de gestion et de délivrance des munitions et artifices au sein de l'institution sont connus.</p> <p>Les règles individuelles et collectives de sécurité et de santé au travail (SST) relatives aux manipulations et aux mouvements des munitions et artifices sont maîtrisées et respectées.</p> <p>Les règles, procédures et dangers relatifs aux mouvements de munitions, des artifices et aux rayonnements électromagnétiques sur les armes et les munitions sont connus.</p> <p>Analyse correcte et sans erreur de l'inventaire et des bons de délivrance ou de remise de munitions et d'artifices.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Garantir l'approvisionnement, le stockage, la conservation et la comptabilité des munitions et artifices (SUITE)	Superviser le stockage et la conservation des munitions et artifices en faisant respecter les règles de stockage et de sécurité.	Organiser le stockage des munitions et artifices en fonction de leur compatibilité et de leur classe de stockage. Organiser et contrôler l'exécution des rondes de sécurité dans les locaux : soutes à munitions, caissons à artifices et munitions sur rampe. Surveiller les paramètres de conservation des soutes à munitions (température, hydrographie, qualité de l'air, des circuits d'aération). Proposer au commandement des solutions de stockage garantissant une conservation optimale.	Evaluation pratique portant sur : - les procédures d'entretien de soute ; - les conditions de conservation, de conditionnement et de compatibilité des munitions.	Les règles et procédures de stockage, de compatibilité et de conservation applicables aux munitions et artifices en vigueur dans la Marine sont maîtrisées et rigoureusement respectées. Les règles individuelles et collectives S.S.T. liées aux manipulations des munitions et artifices sont maîtrisées et rigoureusement respectées La solution envisagée d'optimisation du stockage est pertinente, précise et réaliste.
	Assurer le suivi comptable et administratif des munitions et artifices conformément aux directives en vigueur. Assurer l'interface entre les organismes délivrant les munitions et les autorités	Effectuer les comptages réglementaires, selon les règles de compatibilité applicables aux munitions et artifices en exploitant les documents comptables institutionnels relatifs aux munitions et artifices en vigueur. Contrôler régulièrement la cohérence comptable entre les stocks présents et la liste des pièces délivrées établie par l'organisme de pyrotechnie. Etablir l'inventaire réel annuel des pièces Signaler tout mouvement ou dépense de munitions et artifices à la fin des tirs, établir un billet de dépense et transmettre à l'organisme de pyrotechnie Classer et conserver les documents administratifs relatifs à la gestion des munitions et artifices.	Evaluation pratique portant sur : - les procédures et règles de dotations ; - le compte-rendu de dépense de munitions.	Les règles et procédures comptables relatives à la gestion des stocks de munitions et d'artifices en vigueur sont maîtrisées et rigoureusement respectées. Les règles relatives à l'allocation et la dotation en munitions sont maîtrisées et rigoureusement respectées. Fiabilité de l'intégration du matériel dans les inventaires quotidiens et annuels et justesse du contrôle des existants Fréquence, périodicité pour établir les comptes rendus connues et respectées.

Bloc n°4 : Prévention des risques liés aux armes et munitions

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Prévenir les risques d'accident et d'explosion liés au stockage des systèmes d'armes et des munitions</p> <p><i>Le chef d'équipe d'exploitation et de maintenance en installations automatisées travaille dans un contexte où le danger est extrême exposé de façon permanente le navire et tout son équipage. La prévention des risques dans ce domaine est une question de survie individuelle et collective.</i></p>	<p>Prévenir les risques d'accident liés au stockage des systèmes d'armes.</p>	<p>Prévenir les risques d'accident liés au stockage des systèmes d'armes et des installations automatisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en identifiant les dangers présentés par les matériels du service, en anticipant sur les dangers présentés par les matériels en mouvement ou les produits dangereux. - en contrôlant l'exécution des rondes de sécurité réalisées par les équipiers dans les locaux impliquant des soutes à munitions, des caissons à artifices ou des munitions sur rampe. - en s'assurant de l'application et de l'actualisation des règles d'hygiène et de prévention des accidents du travail en vigueur au sein du service. - en s'assurant de l'application et du strict respect des limites d'accès aux locaux et installations de son service <p>Rédiger les bons de travaux à risques (transport de charges lourdes, travaux de soudure, transfert de carburant) comportant les risques envisagés et les co-activités éventuelles, les mesures de sécurité prévues.</p> <p>Veiller à la stricte application des mesures de protection du personnel adaptées aux risques, au port des équipements de protection individuelle, à la conformité des outillages, aux lieux de stockage et de conservation des munitions, artifices et matériels armes.</p>	<p>Evaluation orale ou écrite portant sur les connaissances en matière de prévention des risques associés aux munitions.</p> <p>ET</p> <p>Evaluation pratique portant sur la gestion des risques associés aux munitions.</p>	<p>La sauvegarde du personnel vis-à-vis des risques professionnels est recherchée de façon permanente et anticipée.</p> <p>Les règles et les risques professionnels (manutentions, émanation des gaz due au confinement des locaux et des endroits non ventilés, co-activités, homme à la mer pendant veille optique sont connus et strictement pris en compte</p> <p>Contrôle strict du port de l'équipement individuel adapté à la situation de travail dangereux (harnais, gant anti-feu, cagoule, masques, etc)</p> <p>- Les éléments des bons de travaux à risques sont exposés.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Intervenir lors de sinistres impliquant les locaux de stockage des systèmes d'armes et des munitions.</p> <p><i>En cas de sinistre, le chef d'équipe d'exploitation et de maintenance en installations automatisées contrôle tout particulièrement les lieux de stockage et de conservation des munitions.</i></p> <p><i>Il assiste le directeur de lutte (D.D.L.) lors d'un sinistre pouvant impliquer la soute à munitions (incendie, fumées, voie d'eau).</i></p>	Superviser l'entretien du matériel de sécurité propre aux soutes à munitions et caissons à artifices.			Opportunité et qualité des essais d'arrosage en pluie dans les temps impartis
	<p>Informier le directeur de lutte contre le sinistre sur tout évènement pouvant impliquer la soute à munitions, un caisson à artifices ou une munition installée sur rampe.</p> <p>Briefer l'équipe d'intervention sur les dangers présentés par les munitions et artifices.</p> <p>Orienter les actions à conduire en fonction de la nature du sinistre, de sa localisation et, le cas échéant, du compartimentage du navire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - en rappelant les règles et procédures d'intervention concernant les soutes à munitions, les artifices et munitions - en dirigeant le personnel mettant en place les matériels de lutte contre les sinistres (incendie, fumées, voie d'eau) et contrôler le respect des principes et des caractéristiques d'emploi de ces matériels et installations spécifiques. <p>Rendre compte au directeur de lutte contre le sinistre.</p>		<p>Evaluation pratique portant sur l'entretien des installations spécifiques de sécurité incendie associés au risque munitions.</p> <p>ET</p> <p>Evaluation écrite ou orale portant sur la lutte contre les sinistres associés au risque munitions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les dangers présentés par les munitions et artifices sont maîtrisés. - Les principes et les caractéristiques d'emploi des installations de lutte contre les sinistres de son service (incendie, fumées, voie d'eau) sont maîtrisés. - L'organisation de la chaîne fonctionnelle de lutte contre les sinistres est connue. - Les règles et procédures d'intervention sur les soutes à munitions, artifices et munitions sont maîtrisées. - Les procédures et les termes spécifiques employés pour organiser et assurer la lutte contre les sinistres sont connus. - Le briefing est complet, structuré.